

Intervention de Pierre-Alain Muet à l'Assemblée nationale

Première séance du mardi 26 octobre 2010

**Projet de loi de programmation
des finances publiques pour les années
2011 à 2014
Projet de loi de finances pour 2011
(Première partie)**

Explications de vote communes et votes solennels

M. le président. L'ordre du jour appelle les explications de vote communes et les votes par scrutin public sur l'ensemble du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014 (n^{os} 2823, 2840), après engagement de la procédure accélérée, et sur la première partie du projet de loi de finances pour 2011 (n^{os} 2824, 2857).

...

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe SRC.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le président, madame la ministre, monsieur le ministre, chers collègues, au terme d'une longue semaine de débats, souvent intéressants, les grandes orientations de ce budget n'ont pas été modifiées. C'est toujours un budget de rigueur, d'austérité, qui va peser sur la croissance, la consommation et l'investissement.

Il comporte 10 milliards d'augmentation d'impôt, avec vingt-deux mesures : augmentation de la TVA sur les offres de télévision triple usage, taxe sur les contrats d'assurance maladie, taxe sur les HLM, autant de taxes qui vont casser le seul moteur qui tourne encore un peu, la consommation.

Avec la suppression d'emplois publics et la diminution massive des contrats aidés, vous éliminez le seul levier qui permettrait un retour de la confiance et de la croissance : la création d'emplois.

Le gel des dotations aux collectivités locales va peser sur l'investissement public, dont elles réalisent plus de 70 %. Ce gel est injustifié. Ces dotations se sont substituées au cours du temps à des impôts qui augmentaient comme l'inflation et comme la croissance. Il n'y a aucune raison de ne plus les indexer. Les collectivités locales ne sont responsables ni des déficits ni de la dette. Leurs déficits n'ont pas augmenté et leur dette est aujourd'hui exactement du même montant qu'il y a trente ans – autour de 8 % du PIB – alors que la dette de l'État a explosé.

À un moment où l'État finance la moitié de ses dépenses courantes par le déficit, il est profondément scandaleux de reporter l'austérité sur des collectivités territoriales qui, elles, ne s'endettent que pour investir. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Ce budget ne prépare pas l'avenir. Après l'abandon de la taxe carbone, la réduction du crédit d'impôt pour les équipements photovoltaïques démontre chaque jour un peu plus que, pour le Président de la République, en effet, « l'environnement, ça commence à bien faire. »

Ayant mis en place une stimulation massive de l'équipement photovoltaïque sans avoir développé

une filière française et l'offre, vous réduisez brutalement le dispositif d'aide. C'est créer une incertitude économique. C'est une politique, non pas de *stop and go*, mais de *go and stop* sans aucune vision à moyen terme.

Enfin, ce budget n'est pas la conséquence de la crise. La crise n'explique qu'un tiers du déficit des finances publiques de cette année. Le reste, c'est la conséquence de votre politique, qui a dilapidé les ressources de l'État quand l'économie se portait bien.

M. Michel Sapin. Très juste !

M. Pierre-Alain Muet. Ce budget d'austérité, c'est la facture de votre politique.

M. Michel Sapin. Eh oui !

M. Pierre-Alain Muet. Mais ce n'est que la première facture, car, le paradoxe de ce budget, c'est qu'il contient peu de mesures ayant un impact durable sur la réduction des déficits. En conséquence, si le Gouvernement veut être dans les clous en la matière, il faudra que le budget de l'an prochain soit encore plus rigoureux. En d'autres termes, notre pays paiera pendant de longues années l'impéritie de votre gouvernement.

Voilà un gouvernement qui n'aura respecté aucune des règles existantes de finances publiques – ni les 3 % de déficit, ni les 60 % de dette, ni même les règles qu'il a lui-même fait voter, comme celle concernant la CADES – et qui prétend inscrire dans la Constitution ou la loi organique des principes qu'il a violés tous les jours.

La réduction des déficits n'est pas une question de règles, mais de volonté politique. Et nous pouvons en parler, parce que nous, cette réduction, nous ne l'avons pas inscrite dans des textes, nous l'avons faite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Michel Sapin. Tout à fait !

M. Pierre-Alain Muet. Avec la réforme des retraites, vous faites payer la facture de la crise aux salariés qui ont commencé à travailler tôt et à ceux qui ont des carrières incomplètes, notamment les femmes. Avec ce budget, ce sont les classes populaires et les classes moyennes qui paieront la facture du sarkozysme.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste, radical et citoyen votera contre ce texte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je fais annoncer le scrutin dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.